

# CALENDRIER DES OPÉRATIONS DU MOUVEMENT INTRA 2016 POUR L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER

(Pour les autres académies, se rapprocher des sections académiques du SNES correspondantes : coordonnées sur la page Mutations du site national [www.snes.edu](http://www.snes.edu))

**Saisie des vœux Internet pour l'académie de Montpellier:**  
**du 21 mars (12h) au 5 avril (12h)**  
**Attention : saisie des vœux sur SIAM via I-PROF**

Date limite d'envoi des dossiers médicaux : 31 mars

Date limite d'envoi des fiches de candidature :

- sur SPEA : 8 avril au plus tard
- sur poste ULIS : 6 avril au plus tard
- sur poste à recrutement particulier REP ou REP+ : 6 avril au plus tard  
(pour l'ensemble des possibilités d'affectation en REP ou REP+, voir p. 13 et p. 17)

Arrivée dans les établissements des confirmations de demande : à partir du 5 avril.

Envoi au rectorat des formulaires de confirmation par les chefs d'établissement : 8 avril au plus tard

Consultation du projet de barèmes sur SIAM : entre le 4 et 16 mai

Demande d'annulation ou de modifications de vœux : jusqu'au 10 mai  
Demande de correction de barème : jusqu'au 16 mai (minuit)

 Attention, ces dates tombent juste après les vacances ! Envoyez-nous vos dossiers avant, pour conseil de modification éventuelle de vos vœux.

Demande tardive de mutations (cas exceptionnel soumis à condition) : jusqu'au 10 mai

TZR actuellement en poste dans l'académie

- Vœux sur la ZR : sur SIAM du 21 mars au 5 avril
- Changement de rattachement : demande à formuler avant le 31 mai

Pour ceux d'entre vous qui ont demandé pour la rentrée prochaine à exercer à **temps partiel**, il sera primordial de prendre rapidement contact avec le rectorat de l'académie obtenue pour faire part à nouveau de votre demande de temps partiel **avant le 31 mars**.